

LIBRARY

DEC 20 1976



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/31/438
16 décembre 1976

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE
GENERALE



Trente et unième session
Point 33 de l'ordre du jour

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE

Lettre datée du 14 décembre 1976, adressée au Secrétaire général
par les représentants permanents de la Guinée-Bissau et de la
République démocratique allemande auprès de l'Organisation des
Nations Unies

Conformément aux instructions reçues de nos gouvernements respectifs, nous avons l'honneur de vous présenter des extraits du communiqué commun, en date du 19 novembre 1976, sur la visite en République démocratique allemande d'une délégation du parti et de l'Etat de la République de Guinée-Bissau, dirigée par M. Luiz Cabral, secrétaire général adjoint du PAIGC et président du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir faire distribuer cette lettre et le texte ci-joint en tant que document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 33 de l'ordre du jour.

Le Vice-Ministre des affaires
étrangères,

Représentant permanent de la République
démocratique allemande auprès
de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Peter FLORIN

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,

Représentant permanent de la
République de Guinée-Bissau
auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Gil FERNANDES

ANNEXE

Extraits du communiqué commun, en date du 19 novembre 1976, sur la visite en République démocratique allemande d'une délégation du parti et de l'Etat de la République de Guinée-Bissau, dirigée par M. Luiz Cabral, secrétaire général adjoint du PAIGC et président du Conseil d'Etat de la République de Guinée-Bissau

... La situation sur le continent africain a fait l'objet d'un échange de vues détaillé. MM. Erich Honecker et Luiz Cabral ont souligné la signification historique des victoires des peuples africains luttant pour la libération et l'indépendance qui ont été remportées avec l'aide et le soutien des pays socialistes et de toutes les forces progressistes du monde.

La victoire des peuples de Guinée-Bissau, du Cap-Vert, du Mozambique, de l'Angola, de Sao Tomé-et-Principe remportée dans la lutte pour leur indépendance nationale fut un pas décisif vers l'élimination totale et définitive du colonialisme et du racisme sur le sol africain. Les deux parties sont d'accord pour estimer que le resserrement des relations amicales et de la coopération des Etats africains avec les pays du socialisme est un facteur important pour le renforcement de l'indépendance de ces Etats et contribue, d'une manière décisive, à la création de conditions favorables pour la libération complète de l'Afrique.

La République démocratique allemande et la République de Guinée-Bissau déclarent qu'elles appuient résolument la lutte des peuples du Zimbabwe, de la Namibie et de la République sud-africaine pour leur libération et leur indépendance nationale. Elles demandent de mettre fin immédiatement et inconditionnellement à la politique de racisme et d'apartheid pratiquée en République sud-africaine, de cesser immédiatement l'occupation illégale de la Namibie et de transmettre inconditionnellement le pouvoir au peuple du Zimbabwe.

Les deux parties s'engagent en faveur de la réalisation stricte des décisions de l'ONU et de l'application au régime sud-africain des sanctions prévues par ces décisions. Elles condamnent les manoeuvres de l'impérialisme et des racistes qui visent à prolonger l'oppression raciste et l'exploitation coloniale. Elles soutiennent énergiquement la condamnation des Etats qui continuent à accorder une aide universelle aux régimes racistes de la République sud-africaine et du Zimbabwe, laquelle condamnation a obtenu récemment une majorité écrasante lors de la trente et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

MM. Erich Honecker et Luiz Cabral ont constaté avec une profonde satisfaction qu'il y avait accord quant à l'appréciation des problèmes fondamentaux de l'évolution internationale entre la République démocratique allemande et la République de Guinée-Bissau.

Les deux parties sont tombées d'accord sur le fait que la détente et l'application des principes de la coexistence pacifique entre Etats à ordres sociaux différents étaient devenues la tendance principale de l'évolution actuelle de la

/...

politique internationale. L'approfondissement ultérieur de la détente, les efforts déployés en vue de rendre ce processus irréversible et son extension à toutes les régions du monde correspondent aux intérêts élémentaires de tous les peuples et créent des conditions favorables pour le développement ultérieur de la lutte de libération nationale.

MM. Erich Honecker et Luiz Cabral ont relevé la grande signification de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La réalisation des principes et des dispositions convenus à Helsinki par tous les participants à cette conférence exercera une influence favorable sur le maintien de la paix dans le monde.

La République démocratique allemande et la République de Guinée-Bissau considèrent le désarmement et la lutte pour l'arrêt de la course aux armements et la limitation des armements comme l'un des problèmes clefs de nos jours. La République démocratique allemande et la République de Guinée-Bissau appuient le projet en vue de la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales soumis par l'URSS à la trente et unième session de l'Assemblée générale de l'ONU. Le principe du non-recours à la force dans les relations internationales ne porte, bien entendu, pas atteinte au droit légitime des peuples opprimés et asservis de lutter avec tous les moyens dont ils disposent pour leur libération nationale.

Les deux parties ont exprimé leur profonde inquiétude sur l'aggravation dangereuse de la situation au Proche-Orient. Elles ont souligné l'urgence d'un règlement politique du conflit et demandent le retrait immédiat des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967 ainsi que la réalisation des droits légitimes du peuple arabe de Palestine, conformément aux demandes justifiées de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La République démocratique allemande et la République de Guinée-Bissau sont en faveur de la cessation immédiate des conflits au Liban, sans ingérence de l'extérieur et comportant la garantie de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban.

Elles se sont prononcées pour le respect strict des principes et buts de la Charte des Nations Unies. Elles s'attendent à ce que l'organisation mondiale encourage, également à l'avenir, la coopération des Etats fructueuse et égale en droits, et demandent l'admission de la République socialiste du Viet Nam et de la République populaire d'Angola à l'Organisation des Nations Unies.

Les deux parties ont relevé la grande signification de la lutte des forces progressistes du monde pour l'élimination de toute forme d'inégalité, de discrimination et d'exploitation dans les relations économiques internationales et soutiennent l'aspiration des pays en voie de développement à se libérer de l'exploitation impérialiste et à disposer librement de leurs richesses nationales. Elles appuient la demande visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international qui tient compte des intérêts de tous les peuples.

La République démocratique allemande et la République de Guinée-Bissau sont d'accord pour estimer que la politique du non-alignement constitue un facteur important de la politique mondiale et une contribution importante à la lutte générale pour la paix et la sécurité des peuples.

Elles ont rendu hommage, dans ce contexte, aux décisions de la cinquième Conférence au sommet des Etats non alignés de Colombo, décisions axées sur la sauvegarde de la paix et l'indépendance des peuples de l'exploitation et de l'oppression impérialistes, et ont souligné qu'il était conforme au sens de la réalisation complexe de ces décisions d'approfondir la coopération entre les Etats socialistes et les Etats non alignés...
